



Pose de la buse de St-Protais par les TPF

Vaulruz  ch

N° 44

Novembre-décembre 2015

Journal d'information de la commune de Vaulruz

Administration communale
www.vaulruz.ch

Rue du Château 31

1627 Vaulruz

Secrétariat communal
Caisse communale

☎ 026 912 91 25
☎ 026 913 93 44

commune@vaulruz.ch
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- ✓ Naissances;
- ✓ Convocation à l'assemblée communale du 9 décembre 2015 ;
- ✓ Budget 2016 ;
- ✓ Message du Conseil communal ;
- ✓ Élections communales février 2016 ;
- ✓ Actualité communale ;
- ✓ Aide aux cotisations de l'assurance-maladie ;
- ✓ Vente des sapins de Noël animée par les écoles, le 18 décembre ;
- ✓ Accueil de jour au Foyer St-Joseph, Sâles ;
- ✓ Agenda 2015-2016 des sociétés communales ;
- ✓ Vœux du Conseil communal.

Naissances

- ✚ Emy Chollet, née le 17 juin, fille de Doris et Gaétan ;
- ✚ Barthélemy Bodemer, né le 14 septembre, fils de Noémie et d'Olivier ;
- ✚ Hugo Currat, né le 17 septembre, fils de Christelle et de Vincent ;
- ✚ Eliza Osmani, née le 14 octobre, fille de Liridona et de Shahin ;



Commune de Vaulruz

Vaulruz, le 16 novembre 2015

ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

mercredi 9 décembre 2015, à 20.00 heures, à la halle de gymnastique, Vaulruz.

Le tractanda est le suivant :

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 20 mai 2015 .**
Ce procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition des citoyens au Secrétariat communal ou sur le site www.vaulruz.ch.
2. **Approbation du règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels (fusion du CSPI Sâles-Vaulruz et du CSP Vuadens);**
3. **Budget 2016**
 - 2.a) **Budget de fonctionnement** ; rapport de la Commission financière,
 - 2.b) **Budget d'investissement**
 - 2.b) 1. **Reprise des routes AF et routes privées et financement;**
 - 2.c) **Rapport de la Commission financière sur l'investissement précité .**
 - 2.d) **Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement 2016 ;**
4. **Présentation de la planification financière 2016 – 2020 ;**
5. **Divers.**

Le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 20 mai 2015, le budget communal 2016 ainsi que le règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels peuvent être consultés auprès du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture dix jours avant l'assemblée, ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

BUDGET 2016

	Dépenses	Recettes
A) Budget de fonctionnement		
0 Administration	Fr. 502'085.43	Fr. 214'434.22
1 Ordre public	Fr. 700'962.90	Fr. 656'122.75
2 Enseignement et formation	Fr. 1'089'928.20	Fr. 20'680.00
3 Culte, culture et loisirs	Fr. 128'008.00	Fr. 20'218.00
4 Santé	Fr. 369'137.35	Fr. 6'000.00
5 Affaires sociales	Fr. 492'447.35	Fr. 0.00
6 Transports et communications	Fr. 332'271.00	Fr. 84'625.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	Fr. 562'177.80	Fr. 419'009.75
8 Economie	Fr. 35'496.00	Fr. 24'150.00
9 Finances et impôts	Fr. 320'949.75	Fr. 2'965'804.00
Totaux	Fr. 4'533'463.78	Fr. 4'411'043.72
Résultat compte de fonctionnement : excédent de charges		Fr. 122'420.06
	Fr. 4'533'463.78	Fr. 4'533'463.78
B) Budget des investissements		
2 Construction d'une nouvelle école (report)	Fr. 4'200'000.00	
2 Subvention nouvelle école (report)		Fr. 277'503.00
6 Réfection route de la Chapelle et assainissement réseau EU/EC (report)	Fr. 1'398'000.00	
6 Reprise des routes AF et privées	Fr. 35'000.00	
6 Subventions cantonales/fédérales c/routes AF (report)		Fr. 100'000.00
6 Terminaison réseau routier z.a. Champ-Paccot (report)	Fr. 460'000.00	
7 Construction puits le Diron (report)	Fr. 150'000.00	
7 Subventions fédérales/cantonales, puits le Diron		Fr. 308'000.00
7 Renouvellement réseau d'eau potable Grand-Rue	Fr. 550'000.00	
7 Mise en séparatif EU Les Molettes-Les Moilles (report)	Fr. 292'000.00	
7 Modification conduite eau potable zone artisanale (report)	Fr. 150'000.00	
7 Taxes de raccordement réseau d'eau		Fr. 0.00
7 Taxes de raccordement épuration/évacuation des eaux		Fr. 10'000.00
7 PGEE communal (report)	Fr. 28'000.00	
Totaux	Fr. 7'263'000.00	Fr. 695'503.00
Résultat compte d'investissement : excédent de charges		Fr. 6'567'497.00
	Fr. 7'263'000.00	Fr. 7'263'000.00

= nouvel investissement soumis au vote lors de l'assemblée du 9 décembre 2015

Message du Conseil communal
Commentaires du tractanda de l'assemblée communale
du 9 décembre 2015

Budget de fonctionnement 2016

Un changement important pour le budget 2016 est à relever, il s'agit de la nouvelle répartition de la part des dépenses cantonales pour les écoles primaires à charge des communes. De 65% communes – 35% canton, elle passe à 50% communes – 50% canton. Pour notre Commune, cela représente une diminution des charges de Fr. 116'000.-.

D'autres éléments sont à signaler, nous avons prévu au budget l'engagement d'un 2^{ème} employé communal à 100% pour épauler notre responsable de la voirie et l'intégration au CSPI La Sionge du corps de sapeurs-pompiers de Vuadens. Nous avons également comptabilisé la charge financière de l'école provisoire dans le budget de fonctionnement et avons été prudents dans la prévision des recettes fiscales

Pour le financement de la construction de la nouvelle école, le Conseil Communal l'a calculé avec un taux d'intérêt de 2% pour l'emprunt. Nous avons pu contracter un emprunt au taux très favorable de 0,35% pour une durée de 8 ans.

Ces divers éléments ont permis au Conseil Communal de prévoir les travaux et achats nécessaires au bon fonctionnement et au maintien en bon état des biens de notre Commune.

Ainsi nous vous présentons un budget se soldant par un excédent de charge de Fr. 122'420,06, soit le 2,96% du total des recettes, sans imputations internes.

Reprise des routes AF et privées

Dans les années septante, l'autoroute s'est construite à Vaulruz. Des remaniements parcellaires importants ont été réalisés à la suite de la construction d'ouvrages, tels que ponts, routes etc. La Commune de Vaulruz a bénéficié de nouvelles routes ainsi que des ponts. Seuls quelques privés et notamment quelques agriculteurs se trouvant dans le périmètre de l'A12 ont profité de ces remaniements et leurs routes sont devenues communales et publiques.

Comme vous avez pu le constater, la Commune a rénové ses routes AF ainsi que les routes privées. Ces travaux ont été réalisés à la suite d'une campagne de subventionnement organisée par la Confédération et les cantons. La part des subventions fédérales et cantonales s'est montée à 57% et le solde a été pris en charge par les privés ou la Commune.

Etant donné que la plupart de ces routes sont communales, la Commune de Vaulruz a œuvré en tant que maître de l'ouvrage pendant les travaux. Ces routes correspondent aux critères et aux exigences émis par la Confédération.

Afin que tous les citoyens soient mis sur un pied d'égalité, le Conseil communal propose à l'assemblée de reprendre l'ensemble de ces routes privées, lesquelles ont été construites ou rénovées selon les normes actuelles. De ce fait, toutes les routes deviendraient communales et publiques. Il ne sera rien versé aux propriétaires. La Commune prendra à sa charge les travaux de géomètre et notaire nécessaires pour l'inscription au Registre foncier, soit un montant de Fr. 35'000.--, financé par les liquidités courantes.

Approbation du règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels (fusion du CSPI Sâles-Vaulruz et du CSP Vuadens)

La Commune de Vuadens a sollicité son adhésion au CSP (Corps de sapeurs-pompiers) de Sâles-Vaulruz. Cette demande est motivée par le fait que la Commune de Vuadens est confrontée à des problèmes de manque de locaux, notamment pour ses écoles. Cette fusion permettra une nouvelle affectation de son local du feu qui sera destiné dorénavant aux écoles.

Dans le même temps, la Préfecture de la Gruyère et l'ECAB ont initié une étude « FriFire 2014 » en vue de la réorganisation des corps de sapeurs-pompiers dans le district. Les communes de la Gruyère examinent donc actuellement toutes les opportunités de fusionner les CSP dans le but final, à long terme de rationaliser au maximum le nombre de Corps SP pour l'ensemble du district de la Gruyère.

Dans le cadre de la réunification des CSP Sâles-Vaulruz et Vuadens, les états-majors des deux futurs CSP fusionnés ont étudié les capacités d'accueil du local du feu de Vaulruz, qui abritera le nouveau CSP. Il est ressorti de cet examen que pour le moment aucune transformation ne serait nécessaire, étant donné que l'effectif des sapeurs ne serait que peu corrigé avec la fusion. Les éventuels aménagements seront définis après une année d'utilisation du local par le nouveau CSP.

Avec cette fusion, les règlements organiques de défense contre l'incendie seront identiques pour les 3 communes membres.

En l'occurrence cette fusion permettra une baisse des taxes non pompier de Fr. 120,- à Fr. 100,- dès l'année 2016 pour les personnes astreintes des communes de Sâles et Vaulruz. En parallèle, une adaptation des indemnités versées aux sapeurs sera appliquée afin de valoriser leur engagement pour la collectivité. Le budget du CSP fusionné boucle avec une affectation à la réserve, l'intégralité des charges étant couverte par les taxes non pompier encaissées.

A relever enfin que le CSP Sâles-Vaulruz collabore déjà étroitement avec le CSP de Vuadens lors des exercices et interventions.

Au vu de ces différents éléments et dans l'optique de bénéficier d'une économie d'échelle qui serait réalisée pour les CSP de Sâles-Vaulruz et Vuadens, nos deux communes recommandent à leurs assemblées communales d'approuver cette fusion par le biais de l'approbation du nouveau règlement organique du service de défense contre l'incendie et de lutte contre les éléments naturels.



Une idée cadeau pour Noël : le livre qui retrace l'histoire de la Commune de Vaulruz disponible auprès de l'administration communale au prix de Fr. 35,-.

Elections communales du 28 février 2016 pour la prochaine législature 2016-2021

Au terme de cette présente législature, les membres du Conseil communal en place se sont interrogés cet automne sur le renouvellement de leur mandat pour la législature 2016-2021.

Au vu des nombreux dossiers ouverts, et des défis encore à relever au niveau de la Commune et du district, chacun a décidé de reconduire son mandat.

Dès lors une liste d'entente sera déposée pour les prochaines élections communales du 28 février 2016, sans couleur politique. Cette liste comprendra les 7 conseillers communaux en place, à savoir :

- ✓ Patrice Jordan, syndic ;
- ✓ Claude Bovigny, vice-syndic ;
- ✓ Anne-Laure Magnin, conseillère communale ;
- ✓ Gérald Deschenaux, conseiller communal ;
- ✓ Michel Geinoz, conseiller communal ;
- ✓ Pierre Pittet, conseiller communal ;
- ✓ Jean-Pierre Valiante, conseiller communal.

Selon la Loi sur l'exercice des droits civiques, art. 95, il n'y a pas d'élection tacite. Dès lors si le nombre des personnes candidates est égal ou inférieur à celui des sièges à repourvoir, il est procédé à une élection qui a lieu selon les règles de l'élection sans dépôt de liste, même si la liste déposée est tout à fait valable.

Le corps électoral peut donc voter pour toute personne éligible, à savoir pour des citoyens qui n'ont pas déposé de candidature. Le système majoritaire est appliqué, avec un deuxième tour pour élire tous les candidats qui n'auront pas obtenu la majorité des voix plus une. Ce deuxième tour est d'ores et déjà agendé le 20 mars 2016.

Cette manière de procéder sera donc appliquée si aucune autre liste de candidat(es) n'est déposée dans le délai légal, à savoir au plus tard le lundi de la sixième semaine précédant le scrutin du 28 février jusqu'à 12 heures.

Pour information, nous vous communiquons ci-après le calendrier des échéances concernant ces élections communales du dimanche 28 février et 20 mars (deuxième tour) 2016 :

Activités	Premier tour	Second tour
a) Demande pour l'élection selon le mode de scrutin proportionnel (art. 62 al. 1 LEDP)	Vendredi 15 janvier 2016, à 12 heures	---
b) Dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal (art. 84 al. 1 LEDP)	Lundi 18 janvier 2016, à 12 heures	---

c) Remplacement des candidatures éliminées d'office, rectification de la désignation des candidats, suppression des défauts (art. 57 al. 2 LEDP)	Lundi 25 janvier 2016, à 12 heures	

d) Retrait de candidatures pour le second tour (art. 91 al. 1 LEDP)		Mercredi 2 mars 2016, à 12 heures

e) Remplacement en cas de retrait de candidatures, déclaration écrite d'acceptation des nouveaux candidats (art. 91 al. 2 LEDP)		Vendredi 4 mars 2016, à 12 heures

f) Elimination, complètement, rectification (art. 91 al. 3 LEDP)		Vendredi 4 mars 2016, à 18 heures
g) Remise du matériel électoral (art. 12 al. 1 et 2 LEDP)	Jeudi 18 février 2016	Mardi 15 mars 2016
h) Clôture du registre électoral (art. 4 al. 2 LEDP)	Mardi 23 février 2016, à 12 heures	Mardi 15 mars 2016, à 12 heures
i) Scrutin	Dimanche 28 février 2016	Dimanche 20 mars 2016
j) Affichage des résultats au pilier public (art. 26, 28 et 152 LEDP)	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet
k) Publication des résultats (art. 60 al. 4 LEDP et 23 REDP)	Au plus tard trente jours après l'assermentation	Au plus tard trente jours après l'assermentation



Actualité communale

Engagement du préposé local à l'agriculture

La Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF a décidé l'engagement de

- ✓ **Monsieur Gaétan Chollet, maître agriculteur**

en qualité de préposé local à l'agriculture dès le 1^{er} janvier 2016 pour le cercle de Vaulruz.

Nous félicitons Monsieur Chollet pour son engagement et lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ce mandat.

Construction de la nouvelle école

A ce jour la pose de la charpente est terminée, et la dalle de compression de l'étage est coulée .

Le bâtiment est hors d'eau provisoire, la pose des fenêtres a débuté à la mi- novembre, pendant 4 semaines.

Le planning est respecté.

Remplacement des conduites d'eau potable dans la route cantonale

Contrairement à ce qui a été écrit en octobre, les travaux du secteur de la Grand-Rue en direction de l'ancien arsenal seront stoppés avant l'hiver. L'installation de chantier sera démontée. La dernière étape sera organisée dès mars 2016 depuis l'accès à Champ-Magnin jusqu'à la route du chemin de la Passerelle.

L'ensemble de ce chantier a été plus complexe que prévu initialement.

Les trottoirs et bordures ont aussi été assainis en parallèle au remplacement de la conduite.

Adhésion de la Commune de Vaulruz au Foyer St-Joseph, Sâles

Dès janvier 2016 la Commune de Vaulruz sera partenaire du Foyer St-Joseph de la commune de Sâles. Sa collaboration avec le home d'Humilimont à Marsens prend fin en décembre 2015.

Cela impliquera pour la Commune de Vaulruz qu'elle participera aux éventuels déficits de ce Foyer selon une clef de répartition qui tiendra compte du nombre de journées de résidents issus de chaque commune, et au prorata de la population légale, l'éventuel bénéfice alimentant le capital du Foyer. Les habitants des deux communes signataires bénéficieront d'une priorité d'admission au Foyer St-Joseph.

Création d'un passage inférieur pour accéder à la Chapelle St-Protais

La pose de la buse par les TPF avec création du passage inférieur pour accéder à la chapelle St-Protais est aujourd'hui terminée.

Nous invitons chacun à constater de visu cet ouvrage qui met en valeur le site de cette chapelle qui fut bâtie vers la fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle.

M. Michel Jordan, dans le livre « Vaulruz – De la Porte des Lions à l'A12 » rappelle que cette chapelle a été consacrée par Mgr Doroz, évêque de Lausanne, le 17 avril 1603. Construite sur une source renommée pour ses qualités thérapeutiques, la chapelle était souvent désignée comme chapelle de Bellefontaine. Dès la construction de cette chapelle, les pèlerins y sont venus nombreux et de fort loin pour profiter de ses bienfaits et obtenir les faveurs de St-Protais et les vertus de sa source.

La construction de la voie du Bulle-Romont dès 1865 a marqué la fin de la dévotion à St-Protais, avec un accès devenu difficile la chapelle fut coupée du village par cette voie ferrée.

L'entrée à la chapelle est aujourd'hui fermée pour des raisons de sécurité, mais le site et son histoire valent le détour et une petite visite !

Nouveau !



CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE

Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Samuel Conus & Manuel Lehmann
Des professionnels à votre service
Devis gratuit !



COIFFURE FLORENCE
Dames Messieurs
Enfants

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz

(sur rendez-vous)
026 / 913 17 63



Couture
retouches

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Mefide Pajaziti

Les-Ouches 33 – 1627 Vaulruz – Tél./Fax 026/912 04 33



BERSET & FILS SA

APPAREILS MÉNAGERS

SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11



Nouveaux trains pour le RER Sud:

plus d'espace, plus de confort, un compartiment 1^{ère} classe...
il ne leur manque plus qu'un nom: trouvez-le et devenez parrain d'un train!

Dès décembre 2015, six nouvelles rames seront progressivement mises en circulation dans le Sud du Canton. Ces trains apportent un nouveau confort: plus silencieux, ils sont aussi équipés de climatisation, de prises électriques et d'un accès plain-pied.

Les TPF vous invitent à trouver un nom à ces six nouvelles rames: envoyez vos propositions avant le **29 février 2016** à concours@tpf.ch et devenez peut-être parrain d'un train!

Les six gagnants seront récompensés par un **bon d'une valeur de 200.- CHF** à faire valoir sur tout produit TPF et auront la possibilité de **baptiser «leur» rame** lors d'une cérémonie aux ateliers ferroviaires TPF de Planchy le samedi 30 avril 2016.

Infos et conditions de participation:
www.tpf.ch/concours



Gaëlle Esseiva
Conseillère PartyLite

Champ-Magnin 2
1627 Vaulruz

079 376 14 34



Gaelle.esseiva@bluewin.ch
www.gaelleesseiva.partylite.ch

Coiffure *Couleur Lilas*

Céline Yerly
Dames Hommes Enfants
☎ 026 919 55 44
Grand-Rue 60 - 1627 Vaulruz

Garage des Ponts Grandjean SA

1627 Vaulruz
Tél. 026 912 70 70
garage-des-ponts@bluewin.ch



Réduction des primes à l'assurance-maladie pour l'année 2016

Les dossiers de demande d'aide aux cotisations sont à envoyer par courrier postal directement auprès de la **Caisse cantonale de compensation AVS, Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez**, au moyen du formulaire officiel. Ce formulaire est disponible sur le site internet <http://www.caisseavsfr.ch/rpi> ; www.vaulruz.ch, ou mis à disposition auprès du Secrétariat communal.

Nous vous rappelons également que **le début du droit à la réduction naît le 1er jour du mois au cours duquel la demande est déposée**. La date limite pour déposer les dossiers est toujours fixée au **31 août** de l'année civile. Après cette date les demandes ne sont plus enregistrées, elles sont reportées au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge)

	Célibataire/Divorcé(e) Veuf(ve)/Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 53'900.—
Avec 1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 65'400.--
2 enfants à charge	Fr. 68'900.--	Fr. 76'900.--
3 enfants à charge	Fr. 80'400.--	Fr. 88'400.--
4 enfants à charge	Fr. 91'900.--	Fr. 99'900.--

Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.
- Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes en 2015 : leur droit pour 2016 sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS, et une nouvelle décision leur sera notifiée ce printemps.
- Les personnes qui ont déjà présenté une demande en 2015 et qui n'ont pas encore reçu de décision : leur droit pour 2016 sera également examiné d'office.

Par ailleurs les jeunes adultes (19-25 ans) qui bénéficiaient d'une réduction des primes en tant qu'enfant à charge avec les parents en 2015 et qui ne sont plus à charge des parents en 2016 doivent déposer une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel en 2016 s'ils souhaitent que leur droit soit réexaminé.

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seules les dispositions légales font foi dans le règlement de cas individuels.



Le Chœur-Mixte « L'Harmonie » de Vaulruz

sous la direction de Mme Marie Grandjean



Le Chœur de Gospel « Facétie »

sous la direction de Mme Marie Grandjean



Les enfants de 6^H et 7^H de Vaulruz

classe de Mme Fanny Beaud



Ainsi que l'exceptionnel pianiste

M. Léo Chevalley

Vous invitent à leur :

CONCERT DE NOEL

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015

20H00

EGLISE DE VAULRUZ

Entrée Libre—Collecte à la Sortie

Vin Chaud de l'Amitié après le concert

Vente des sapins de Noël



La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la Commune le

vendredi 18 décembre 2015, de 17.00 à 19.00 heures

devant le local du feu (bâtiment édilitaire).

Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à Fr. 15,00 à titre gracieux (prix d'achat Fr. 21,50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.

La Commission des parents animera cette vente avec l'organisation d'un bar à thé et vin chaud au profit d'une œuvre caritative.

Merci d'avance de leur réserver un très bon accueil !!!



La période tant attendue des fêtes de Noël approche à grands pas et pour agrémenter vos festivités, la boucherie « Chez Jo » vous propose :


- Fondues chinoise, bourguignonne, bressane, paysanne
- Foie gras maison au porto et au cognac.
- Nos terrines et pâtés en croûte maison.

Sur commande :

- Dinde farcie ou entière.
- Filet mignon en croûte.
- Filet Wellington .

Boucherie « Chez Jo » Vaulruz/026 912 68 26

Prêt à porter Masculin - Féminin



1630 BULLE

Vendredi, nocturne jusqu'à 21 h.00

Chantal Gremaud
1, Avenue de la Gare
4, Place des Alpes
chantalgremaud@piccadillymode.ch

Tél. 026 912.00.13
Fax 026 913.74.94
www.piccadillymode.ch



Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Agence générale de Bulle, Jacques Yerly
Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle
bulle@mobi.ch, www.mobibulle.ch

Martial Seydoux
079 446 21 58

Adresse privée:
Rue des Molettes 36
1627 Vaulruz

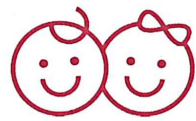
L'ALPEE DE VAULRUZ et l'école de musique

vous annoncent leur petit concert de Noël

**Samedi 19 décembre 2015 à 19h00
salle de gym de Vaulruz**

**gateaux, thé, vin chaud
et moment convivial à la sortie**





pop e poppa
vaulruz

La crèche pop e poppa vaulruz est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00. Elle accueille les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école enfantine.

Un véritable lieu de vie et de découvertes avec des ateliers créatifs, des espaces de motricité, des coins calmes et un....

...canapé forestier !



Un lieu unique où les enfants découvrent la nature d'une manière différente et bénéficient régulièrement d'activités dans la forêt.

Adresse et informations : Grand-rue 96 C, 1626 Vaulruz,
vaulruz@popepoppa.ch, t : 026 912 85 74

www.popepoppa.ch

VOUS RÉNOVEZ
OU VOUS
CONSTRUISEZ ?

Nous vous proposons
une énergie propre
et économique.

WWW.FRIGAZ.CH



Connectez-vous!

Votre source d'énergies



Le rêve en fleurs

-atelier floral-

Nouveauté
à
Vaulruz



- Horaires -

Lundi : Fermé
Mardi : 14h-19h

Mercredi : 9h-19h
Jeudi : 9h-19h
Vendredi : 9h-19h

Samedi : 8h-16h
Dimanche : 9h-12h

Emilie Dafflon
Grand-Rue 51
1627 Vaulruz
079 / 604 40 41
info@reve-en-fleurs.ch

Sara Reymond
Physiothérapeute diplômée ECVP

**PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU
A DOMICILE**

Champ-du-Pâquier 3
1627 Vaulruz ☎ 077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages
de bien-être hors prescription médicale,
Fr. 50,-- / ½ heure.

ACCUEIL DE JOUR AU FOYER ST-JOSEPH - SALES

Madame, Monsieur ! Vous êtes au bénéfice d'une rente AVS ou AI, vous avez la chance de rester à domicile, mais vous vous trouvez en perte d'autonomie physique et, ou psychique. Vous aimeriez combler une solitude sociale et vous divertir quelque peu. Mais que faire ?

Le Foyer St-Joseph a la solution !!!

Pourquoi ne pas venir en accueil de jour, histoire aussi de soutenir et soulager vos proches aidants.

Comment se déroule une journée en accueil de jour ?

Une personne peut fréquenter l'accueil de jour une fois par semaine ou davantage. Les horaires d'une journée sont flexibles. Il y a possibilité d'arriver avant 09.00 h et de partir vers 19.00 h et pourquoi pas n'y passer que des ½ jours, en fonction du désir de la personne. Les repas et collations, préparés avec soin et partagés dans une ambiance conviviale, sont proposés.

Des animations diverses sont offertes, tels que la gymnastique douce, l'art-thérapie, le chant, les ateliers cuisine et bricolage, le jeu de cartes avec les habitants du village, la messe ou liturgie de la parole.

La cafétéria, espace convivial, est le lieu privilégié de rencontres avec les résidents et les visites. Les discussions défilent. On se plaît à se remémorer le temps passé, son vécu, ses expériences. Parfois aussi, les boutades et rires sont au rendez-vous. Une salle de repos est également à votre disposition. Un personnel chaleureux et compétent sera à votre écoute et facilitera votre intégration, sans instaurer de contraintes.

Combien coûte une journée ?

L'hôte paie fr. 48.—par jour pour couvrir les frais hôteliers. Le prix du transport n'est pas inclus.

Les prestations complémentaires prennent en charge la journée ainsi que les transports.

Ne sont pas compris dans le prix du forfait, la participation aux frais de sorties lors d'activités extraordinaires et pour lesquelles les résidents du Foyer St-Joseph participent.

Qu'en est-il des transports ?

Les transports sont, en premier lieu, à organiser par la famille, éventuellement avec l'aide des services de transport comme Passe-Partout ou la Croix-Rouge, ou à l'interne.

Cette solution vous intéresse ? Alors n'hésitez-plus !!!

Prenez contact avec la direction du Foyer St-Joseph, pour une visite ou pour obtenir tous renseignements complémentaires : 026 917 90 00 ou foyer@st-joeeph.ch / www.st-joseph.ch



Calendrier 2015-2016 de l'Inter-Société

Dates	Manifestations	Organisations
05 et 06.12.15	St-Nicolas	La Jeunesse
19.12.2015	Concert de l'école de Musique	L'Alpée
07.01.2016	Loto du Chœur-Mixte	Chœur-Mixte
17.01.2016	Dîner des aînés	Sté de Jeunesse
24.01.2016	Fête des médaillés	Chœur-Mixte
29 – 30.01.2016	Concert annuel de la fanfare	L'Alpée
11.02.2016	Loto de la musique	L'Alpée
20.02.2016	Sortie en raquettes	Ski-Club Le Cergny
25.02.2016	Loto de la fanfare	L'Alpée
03.03.2016	Loto des aînés	Les aînés
12.03.2016	Fête de la St-Patrick	La Jeunesse
12.03.2016	Souper de soutien	FC la Sionge
17.03.2016	Loto de l'Inter-Société	L' Inter-société
27 au 30.04.2016	Chants du 1 ^{er} Mai	La Jeunesse
08.05.2016	1 ^{ère} Communion	Paroisse
25 au 29.05.2016	Fête des Chorales à Bulle	Chœur-Mixte
19.06.2016	Pique-nique du Ski-Club	Ski-Club Le Cergny
01 au 03.07.2016	Rencontre des Jeunesses gruériennes à Sâles	La Jeunesse
28.07-01.08.2015	1 ^{er} Août	La Jeunesse
03.09.2016	Course des 3 Sapins	Ski-Club Le Cergny
07.09.2016	Course des aînés	Les aînés

Le Conseil communal souhaite une très belle année 2016 aux Sociétés locales, il les remercie de leur dynamisme et encourage les citoyennes et citoyens à les soutenir tout au long de l'année.



Service de déclaration d'impôts

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

Où ? visites à domicile ou au Bâtiment des Sociétés à Bulle

Quand ? Du 25 janvier 2016 au 28 mars 2016

Frais ? Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40

Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00



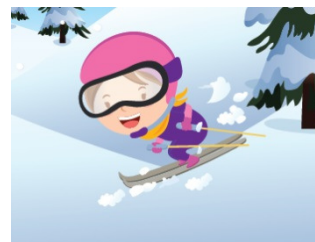
PITTET FRÈRES SA
VAULRUZ

A votre service pour tous travaux de menuiserie, charpente et agencement

www.pittetfreres.ch



A tous les participants au souper de soutien,



Les enseignants, les enfants et le comité d'organisation du camp de ski s'unissent d'une seule voix pour vous remercier infiniment de votre mobilisation lors du souper de soutien du camp de ski.

Votre présence et votre générosité permettront d'offrir un camp inoubliable aux élèves de Vaulruz.

En vous souhaitant une belle saison hivernale, nous reformulons nos remerciements les plus chaleureux et nous vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année.

Les enfants, les enseignants, le comité du camp



Magasin ouvert 7j/7j de 7h30 à 11h30 et de 17h à 19h

Après un automne haut en couleurs, il est temps de faire place à l'hiver et ses mets de circonstance.

Pour les Fêtes de fin d'année venez découvrir notre assortiment de Noël composé de fromages d'ici et d'ailleurs spécialement sélectionnés pour les menus de Fête.

Pour vos apéritifs ou cadeaux nous vous proposons :

Plateaux de fromages pour apéritif, buffet ou repas



Panier cadeau



Nos horaires de fin d'année

		Matin	Soir
Fêtes de Noël	24 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	25 décembre	Fermé	Fermé
Nouvel-an	31 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	1 ^{er} janvier	7h30 – 11h30	17h – 19h

Fermeture de fin d'année de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du

mercredi 23 décembre 2015 inclus au lundi 4 janvier 2016.

Merci de votre compréhension.

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes, et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2016 pleine d'humanité, de joie et de bonheur !

Le Conseil communal saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la Commune, au travers de mandats au sein des différentes commissions notamment.

Merci pour la qualité de leur engagement et leur excellente collaboration.

